



Assemblée générale

Distr. limitée
23 septembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Sixième Commission

Point 155 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur
auprès de l'Assemblée générale**

à l'Association latino-américaine d'intégration

**Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Mexique,
Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du)**

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée
générale à l'Association latino-américaine d'intégration**

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association latino-américaine d'intégration,

1. *Décide* d'inviter l'Association latino-américaine d'intégration à participer à ses sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;

2. *Demande* au Secrétaire général d'adopter les mesures nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

